



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 20 mars 2013

CM 2112/13

CONSULT
CES
CDR

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.9933, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,
Consultation du Comité des régions, par le Conseil**

**sur une proposition de modification de la proposition de la Commission
COM(2012) 496 - règlement du Parlement européen et du Conseil portant
dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional,
au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole
pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes
et la pêche relevant du cadre stratégique commun, portant dispositions
générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds
social européen et au Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE)
n° 1083/2006 du Conseil**

[réf. 2011/0276 (COD) - COM(2013) 146 final - doc. 7537/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **25 mars 2013 à 12h00** par e-mail
(dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.